



Reamenagement pret bancaire

Par **loudesbo**, le **09/08/2013** à **00:16**

Bonjour

Nous avons contracté un pret immobilier pour une sci aupres du credit immobilier de France .
il y a 3 ans environ

A notre grand etonnement il y a quelques jours le credit immobilier nous à contacté pour nous
proposer un réamenagement de pret avec une importante baisse de taux
sans a priori de contre partie , meme durée , ect... je suis très etonnée , perplexe meme, quel
est l'interet de la banque ?
cette offre ne cache t elle pas quelque chose ?

l' avenant indique que cette offre fait suite à notre demande , ce qui est inexact , que les
conditions d'assurances sont celle du contrat initial , par contre les conditions d'engagements
concernant les cautions y sont reprises mais les montants des engagements ne sont plus
indiqués ????? :(

qu "en pensez vous ?
merci